La création les écoles libres sera l'œuvre la plus

difficile mais la plus nécessaire.

"Le devoir des catholiques, remarque la Gazette populaire de Cologne, est penible, mais n'est pas impossible à accomplir. La France a toujours été grande dans les œuvres de la charité chrétienne. Nous n'avons qu'à nous ressouvenir des institutions grandioses pour les missions. Restera-t elle en arrière, maintenant qu'il lui fau la envoyer des missionnaires dans son propre pays? Nous espérons que le congrès des catholiquos qui nura lieu lo 9 mai à Paris discutera les moyens et les voies pour Londer une association scolaire pour toute la France. "-Le Journal de Rome.

Le rebeixement de nos forêts.—Rous voyons avec plaisir que l'Xon. M. H. G. Joly, a donné lieu à une discussion sur cette importante question, à la chambre de l'Assemblée Législative, par la présentation d'une résolution tendant à protégor nos forêts et à encourager la plantation d'arbres propres à enrichir davantage notre pays. M. Joly a fait une étude toute speciale sur co sujet qu'il désire voir patroniser par nos gouvernants L'Hon. M. Flynn a partagé entièrement les vues de M. Joly sur cette importante question, et nous ne doutons pas qu'elle reçoive une sérieuse considération de la part de notre législature.

Nous empruntons aux journaux de Québec l'extrait anivant des délibérations de l'Assemblée Législative, sur cette question:

L'Hon. M. Joly propose:

Qu'attendu que la question du revoisement est à l'ordre du jour, non-seulement dans les anciens pays de l'Europe, mais aux Etats Unis d'Amérique et dans une grande partie des colonies de l'Angleterre et de la France, et qu'elle mérite d'attirer l'attention sérieuse de cette Chambre;

Que, sans faire aucune dépense, il y a un moyen facile de réveiller l'interêt et d'attirer graduellement l'attention du peuple sur l'importance du reboisement, moyen qui a dejà obtenu des résultats extraordinaires chez nos voisins des Etats-Unis; c'est de mettre à part, un jour de l'année, fixé par une proclamation du Gouvernour, pour faire des plantations d'arbres forestiers; ce jour cot désigné aux Etats-Unis sous le nom de "Arbor Day" "Fetos des Arbres."

Résolu, qu'il sorait désirable de suivre cet exemple; que l'on donnerait ainsi à l'entreprise du reboisement un caractère d'utilité publique, et qu'en la plaçant sous la sanction de l'autorité, l'on en ferait peu à peu,

une de nos institutions nationales.

M. Joly no dit que quelques mots à l'appui de cette institution. Il cito l'exemple de plusicurs pays qui cet important sujet. ont fait beaucoup de progrès sous ce rapport, entre autres les Etats-Unis. La destruction de nos forêts se fait avec une rapidité étonnaute; il faut donc prendre le moyen d'éviter un déboisement complet de notre

On pourrait planter des arbres très-précioux, tels que le pin, l'érable, etc. Il attend de grands résultats

de cette institution.

champ est très vaste. Il n'a pu donner toute l'étude à ce sujet qu'il aurait voulu en faire. Il a constaté que dans tous les pays on s'occupe de la question du reboisement.

Dans la province de Québec, est il urgent de viser aux moyens du reboisement? S'il n'est pas urgent, du moins il est utile pour ne pas dire nécessaire de s'occuper de cette question. La province de Québec est encore une région forestière; mais plusieurs espèces de bois très précieux disparaissont rapidement, par exemple le pin qu'on ne peut se procurer qu'avec beaucoup de difficulté. Il n'y a pas de nécessité d'imposer le reboisement dans la région forestière, mais il y a des vastes étendues où l'on ne rencontre pas un seul arbre. Dans ces parties du pays, on pourrait planter des arbres qui réalisoraient d'immenses profits.

Il fait d'autres considérations sur l'uti ité des arbres sur les terres et prétend que l'on devrait enseigner. dans les écoles, des traités parlant de cette importanto

question.

Quant à la proposition de l'honorable député de Lot. binière, il ne croit pas qu'elle ait une portée très pra tique. Dans notre province, la population considére. rait co jour comme un jour de fête et s'occuperait peu de la plantation des arbres. It ne désire pas faire d'opposition à cette proposition. Dans le projet de loi que le gouvernement a déposé, on pourrait insérer des clauses qui obtiendraient la même fin.

L'honorable M. Joly est d'opinion que cette resolution aura une utilité immédiate.

M. Stephens partage les idées émises per l'honorable député de Lotbinière, et croit que cette resolution est destinée à produire un très grand bien dans la province.

L'honorable Lynch dit que c'est une question qui a été bien développée par M. Joly. Mais il croit que l'opinion publique n'est pas préparée pour l'adoption d'an tel système; il faut auparavant former cette

M. Martel fait remarquer que "cette fête des arbres " existe déjà dans son comté, bien qu'elle n'ait pas été imposée par le gouvernement, car tous les habitants de ce district se font un devoir de planter des arbres tròs utiles. Il espère que cette resolution sera

M. Blanchet se prononce en faveur de la proposition.

M. Casavant suggère que les sociétés d'agriculture offrent des primes pour encourager le reboisement. Il considère que le gouvernement rendrait un très résolution et sur les résultats que peut avoir une telle grand service en chargeant le Conseil d'agriculture de

Nécrologie.

M. L'ABBE JOSEPH ELZEAR MICHAUD.

Nous nous faisons un devoir de publier la correspondance suivante sur la mort du regretté M. l'abbé J.-Elzéar Michaud qui L'honorable M. Flynn felicite l'honorable député fut pendant quelques années curé de la paroisse de St Onésime, de Lotbinière des remarques qu'il vient de faire. C'est let qui a cousacré les dernières années de sa vie aux missions une question vitale pour la province de Québec; mais parmi nos compatriotes des Etals-Unis. Né à Saint-André de elle peut être traitée sous plusieurs points de vue; le Mamouracka, le 10 juin 1831, M. Michaud Etson ceurs d'études